

# AAPPMA de Bessenay

## Compte rendu d'action

Diversification des habitats aquatiques par la pose de blocs d'enrochement

Contact : Franck OGEARD  
06 98 70 92 07

Novembre 2015



## INTRODUCTION

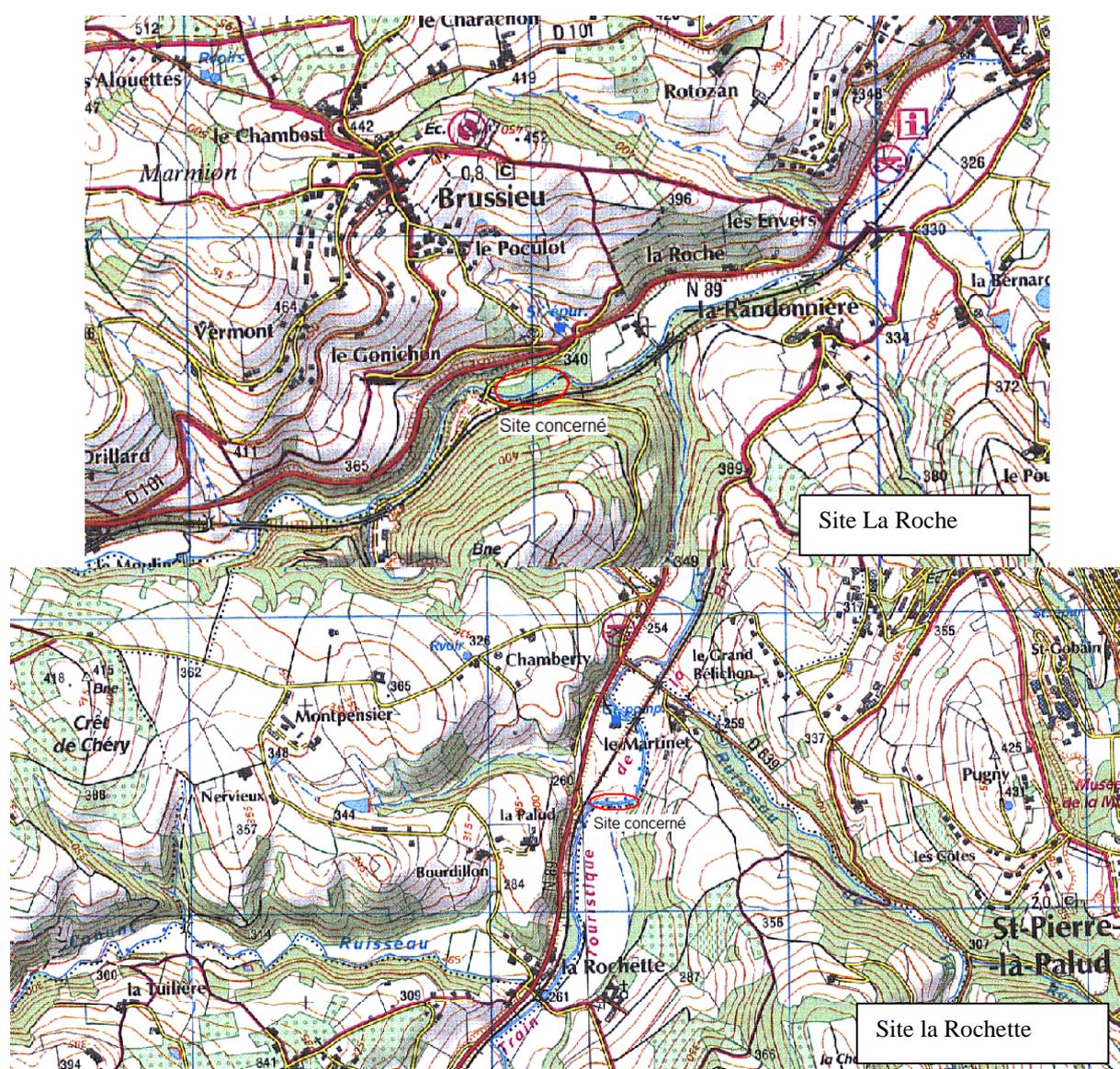
Dans le cadre de sa politique d'amélioration et d'aménagement des cours d'eau dont elle dispose du droit de pêche, l'AAPPMA de Bessenay a sollicité l'appui technique et financier de la Fédération de Pêche du Rhône et de la FNPF pour réaliser des travaux sur deux secteurs dégradés.

## LOCALISATION DE L'ACTION

L'action s'est déroulée sur la Brévenne dans le département du Rhône. Ce cours d'eau de première catégorie piscicole est un affluent rive droite de l'Azergues puis de la Saône. Le peuplement piscicole est jugé mauvais selon l'Indice Poisson Rivière (GACON, 2015)

2 sites ont fait l'objet de travaux :

- Sur la commune de Brussieu sur un linéaire de 150m environ au lieu dit « route de Pomeyrieux »,
- Sur la commune de Chevinay sur un linéaire de 130m environ au lieu « la Rochette ».



Plans de situation

## CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

### Lieu dit La Roche (commune de Brussieu)

La Brévenne dans ce secteur s'écoulait le long d'un perré SNCF en rive droite et d'un talus en remblais en rive gauche. Les travaux réalisés par le Syndicat Rivières Brévenne Turdine dans le cadre du contrat de rivière ont permis de retrouver une zone de débordement en crue en rive gauche et les banquettes réalisées assurent une largeur en eau réduite à l'étiage. Ce secteur a été historiquement remanié par la SNCF et par le carrier à proximité et reste très homogène avec peu d'abris pour la faune piscicole.



Figure 1: La Brévenne "Route de Pomeyrieux" le 9/01/2015

### Lieu dit la Rochette (commune de Chevinay)

Ce secteur a été également profondément remanié par les travaux de la voie ferrée et lors des travaux de curage-requalibrage consécutifs à la crue de 1983. De lourds travaux ont été engagés par le SYRIBT en amont : suppression d'un seuil, diversification du lit et resserrement du gabarit d'étiage par des banquettes alternes, diversification des habitats (pose de blocs et de souches). En aval, le lit reste très homogène et des plantations ont été réalisées en rive droite.



Figure 2: La Brévenne à la Rochette le 9/01/2015

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Sur la base des recommandations du « Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau » (Agence de l'eau Seine Normandie, 2007), l'objectif est de diversifier les habitats aquatiques avec la pose de blocs dans le lit mineur. La mise en place de blocs diversifie les habitats disponibles pour la faune piscicole en accélérant très localement les vitesses de courant à l'étiage et en formant de petites zones profondes. Les caches en sous-blocs permettent également d'augmenter la surface des zones d'abris qui constituent un facteur de contrôle de la densité de truite fario (BARAN, 1999). Ces aménagements sont également attractifs pour les invertébrés benthiques.

Afin d'éviter les écueils rencontrés lors d'autres projets (Manuel de Restauration des cours d'eau, Agence de l'eau Seine Normandie, 2007), la nature géologique (granit) et le gabarit des blocs (40-80cm) ont été définis conformément aux observations de terrain. Les blocs ne seront pas posés sous formes d'épis mais seront dispersés individuellement ou en tas conformément aux observations de terrain. Il est prévu l'apport et la mise en œuvre d'environ 30 blocs par site.



Figure 3: Photographie des travaux réalisés

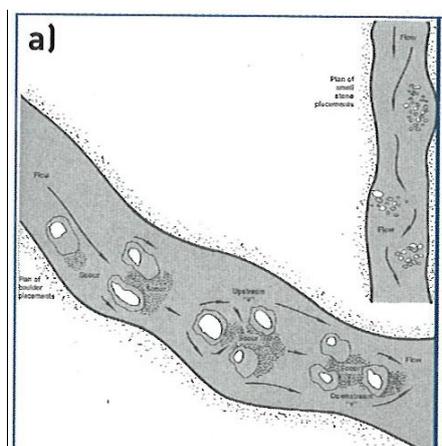


Figure 4: Schéma type (Source : Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau – Agence de l'Eau Seine Normandie)

Les travaux ont lieu uniquement depuis la berge afin de ne pas dégrader le lit de la rivière. L'AAPPMA a entièrement géré la réalisation du chantier. Le travail de la FDDAAPPMA a consisté à :

- Réaliser des visites de terrain afin de définir les modalités de réalisation : nature et diamètre des blocs, modalités types d'implantation,
- Monter le dossier règlementaire (déclaration LEMA au titre de la rubrique 3.1.5.0) et le plan de financement,
- Réaliser un suivi visuel post-travaux afin d'évaluer l'efficacité de l'opération et les axes d'améliorations pour de futures interventions.

## FINANCEMENT

Le coût total de l'opération s'établit à 3545.40€ avec la participation de 6 partenaires financiers dont principalement l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

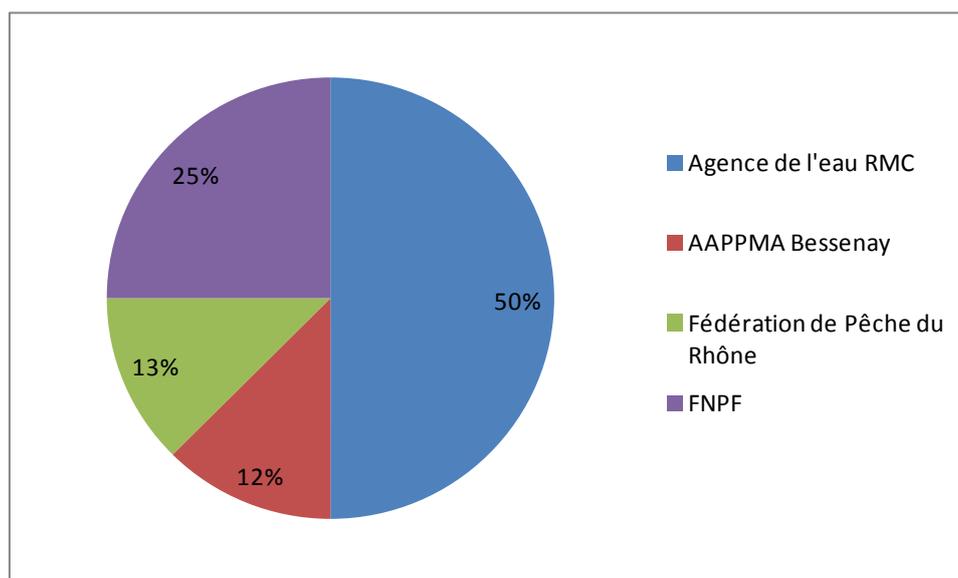
### Détail des dépenses

Poste	Détails	Unité	Quantité	Prix unitaire €	Montant H.T.
Mise en œuvre des blocs	Entreprise TRANSDAM	Forfait	1	2 050,00 €	2 050,00 €
Fourniture	BBCI	Forfait	1	154,50 €	154,50 €
Main d'œuvre	Travaux	<i>Bénévoles de l'AAPPMA</i>			

TOTAL Travaux HT	2 204,50 €
TVA (20%)	440,90 €
TOTAL Travaux TTC	2 645,40 €

Frais de procédures réglementaires - Visites pré et post travaux	LEMA	Homme/Jour (Niveau IV)	3	300	900 €
--	------	------------------------	---	-----	-------

TOTAL COUTS INTERNES	900 €
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>3 545,40 €</b>



**Figure 5: Répartition du financement**